

3 autres points à mentionner lors de l'AGA – Lettre de M. Albert Bertrand

Depuis le dernier quart du 20^è siècle, la tendance adoptée par les différents dirigeants du Mouvement Desjardins a été de CENTRALISER toujours plus la prise de décisions importantes. À l'opposé, donc, de la volonté des fondateurs. Par conséquent, à l'heure actuelle, une épée de Damoclès pend au-dessus de la tête de tous les membres de l'institutions : retomberont-ils à nouveau sous le joug des dominants ?

Comme membre du mouvement coopératif, j'exige que Desjardins revienne à son rôle initial de DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES COOPÉRANTS. En ce sens, qu'il travaille à contrecarrer tout acte visant à éliminer quelque liberté individuelle que ce soit à ses membres.

Je souhaite également que les instances du Mouvement reconsidèrent leur rôle D'ÉDUCATION vis-à-vis leurs membres.

Des conseillers financiers ... en situation de conflit d'intérêt

Au cours des dernières années, j'ai été dans la situation de faire des placements d'argent. Depuis environ 55 ans maintenant, je m'intéresse un peu à la chose économique. Comme membre du Mouvement Desjardins, j'ai donc rencontré une conseillère financier.

Cette personne m'est apparue sympathique, bienveillante et dévouée. Cependant, au fil de notre discussion, je me suis aperçu que les connaissances et la formation de cet individu se résumaient à vendre seulement des produits financiers offerts par l'institution. Elle ne possédait pas du tout les compétences pour me conseiller judicieusement, à tout le moins minimalement, sur le monde de la finance. Je vous donne comme exemple que je lui ai demandé si elle avait de l'or physique à me proposer. Ce qu'elle a décliné. Je lui ai alors demandé où je pouvais acheter ce type d'or et elle a encore été dans l'incapacité de me répondre.

En fait, je me trouvais carrément en présence d'une stricte vendeuse. Plus tard, j'ai appris qu'une partie de sa rémunération consistait en une « cote » sur ce qu'elle réussissait à vendre au client. Client qui, en fait, n'en est pas un puisqu'il est, en réalité, un COOPÉRANT.

La dame qui se trouvait devant moi était ni plus ni moins qu'en conflit d'intérêt, si elle était effectivement une conseillère financier, puisqu'elle ne pouvait pas me proposer autre chose que ce que le Mouvement Desjardins offre comme produits financiers.

Alors, j'exige du Mouvement qu'il rectifie les faits et n'emploie plus le terme de conseiller pour décrire leurs vendeurs de produits financiers ... Desjardins uniquement.

Éduquer ses membres

En outre, j'aimerais bien que le Mouvement revienne sur un de ses fondements, à savoir l'éducation de ses membres, et qu'il offre à ceux-ci la possibilité d'acquérir des connaissances justes sur les mondes de la finance et de la monnaie.

Les membres devraient avoir droit, au niveau des connaissances, aux différents côtés de la médaille.

Délocalisation des caisses

Depuis un certain temps, dans les différentes régions du Québec, le Mouvement Desjardins opère des fermetures de caisses locales sous le prétexte qu'elles ne sont plus rentables, que les gens ne s'y rendent plus.

D'un autre côté, Desjardins regroupe, centralise beaucoup de ses services.

Alors, d'un côté on vend des actifs immobiliers en région pour en construire d'autres dans des centres urbains de plus grande envergure.

Comme membre, je ne peux que me poser des question sur l'adéquation de ces décisions. Je m'explique.

En fermant des caisses locales, Desjardins va à l'encontre de la volonté de ses créateurs qui était, pour ce cas précis, de décentraliser le développement économique et de le démocratiser.

Moins il existe de caisses sur le territoire, moins il y a de démocratie, plus le pouvoir décisionnel est centralisé. Et le développement économique se banalise, se soumet au plus petit dénominateur commun, sans possibilité d'originalité.

Mais ce n'est pas tout. Dans ses fondements, le Mouvement Desjardins s'est donné une mission sociale. **Or, la fermeture d'une caisse locale contribue à la désertification des régions, à la mort lente et inexorable, à la dévitalisation des milieux où elle se trouvait.**

Éliminer des points de services va à l'encontre du rôle social du Mouvement.

Ce qui rend incohérente cette décision est le mode de vie que l'avènement d'Internet nous permet. Grâce à ce moyen de communication, une personne peut effectuer une tâche dans un local très loin de son lieu de travail. Par conséquent, on pourrait très bien conserver les caisses des villages, y garder du personnel affecté à différentes emplois requis à travers le Mouvement ... et offrir au minimum un guichet automatique aux gens de la communauté. Cela permettrait en outre de conserver la vitalité des communes rurales.

Alors, comme membre du Mouvement Desjardins, j'exige que l'on cesse la fermeture des caisses en région et que l'on revoit son mode de fonctionnement.